


# PROTOCOLE D'ANALYSE DES EAUX DE BAINNADE

## Plage Parlee

Des tests de la qualité de l'eau à la plage Parlee sont effectués quotidiennement de la mi-mai à la première semaine de septembre.



1  Entre 10 h 30 et 12 h

5  prélèvements à des endroits différents chaque jour

 à une profondeur de 0,5 m.

2  Échantillons envoyés à un laboratoire indépendant accrédité pour analyse

 Période d'incubation pour échantillons 24 h.

3 Résultats envoyés au médecin-hygiéniste en chef de la province pour interprétation et décision sur l'autorisation de la baignade.



4 Publication des résultats d'analyse et de statut de la situation de la baignade. [www.gnb.ca/plages](http://www.gnb.ca/plages)



et sur les panneaux d'affichage à la plage Parlee

[www.gnb.ca/plageparlee](http://www.gnb.ca/plageparlee)